

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE  
TROISIEME REGION MILITAIRE  
CHAHID BEN BOULAID MUSTAPHA  
DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES

## **MISE EN DEMEURE N°01**

En vertu du contrat à commande n ° **03/2025** du **10/02/2025**, portant sur la fourniture des équipements d'électricité pour la réalisation des travaux au profit d'une unité /Tindouf, conclu d'un délai de **(85)** jours, **et compte tenu de ce qui suit:**

- **Abstention quand à la constitution de la caution de bonne exécution.**

Une mise en demeure N° 01 est adressée au L'EURL SHIBAM <<**MOUMNI SADAM**>>, sise à La Zone Urbaine, Hai Badr Classe n° 50, G/P n° 15, Local n° 01/ Béchar, pour **constituer la caution de bonne exécution** et ce, au cours de **huit (08)** jours à partir de la date de publication de la présente à la presse nationale et au Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.

Faute d'obtempérer à la présente, il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues conformément à la réglementation en vigueur, ainsi que l'article n° **(11)** du contrat conclue.